Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 16/07/2024

ID: 056-215601014-20240711-DEL0320240708-DE



Approbation du procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023

DEL03_2024_07_08

En exercice: 20 Présents: 14 Votants: 17

Le huit juillet deux mil vingt-quatre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de LANGUIDIC s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent DUVAL, Maire.

Présents : MARETTE Nadège, de KERIZOUET Isabelle, LE GALLIC Christine, GUÉGAN Christian, FEBRAS José, PROD'HOMME Anne Sophie, LE CAPITAINE Anne-Cécile, JEGOUX Thomas, BOULOUARD Eric, ANN Véronique, PENNANEAC'H Mélanie, VALPERGUE de MASIN Marie-Olga, PURENNE Myriam.

Etaient absents excusés : LE GAL Patrick, EVANNO Eric, DUPUY Typhenn, CHOINIERE Katell, HERVO Ewen, TROTTIER Stéphane.

Pouvoirs : LE GAL Patrick donne pouvoir à DUVAL Laurent, EVANNO Eric donne pouvoir à FEBRAS José, DUPUY Typhenn donne pouvoir à LE CAPITAINE Anne-Cécile, CHOINIERE Katell donne pouvoir à LE GALLIC Christine, TROTTIER Stéphane donne pouvoir à PURENNE Myriam.

Le secrétariat a été assuré par : JEGOUX Thomas.

Rapporteur: Monsieur Laurent DUVAL

⊃ Le Maire informe l'assemblée :

Cette délibération annule et remplace la délibération DEL01_2024_02_12 présentée au Conseil Municipal du 12 février 2024.

Le procès-verbal de la séance du Conseil Municipal du 18 décembre 2023 a été rédigé par Monsieur Thomas JEGOUX, secrétaire de séance.

→ Le Maire propose à l'assemblée :

Il appartient aux membres du Conseil Municipal présents à ladite séance de le modifier ou de l'approuver.

Envoyé en préfecture le 12/07/2024

Reçu en préfecture le 12/07/2024

Publié le 16/07/2024

ID: 056-215601014-20240711-DEL0320240708-DE

⊃ Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L2121-15,

- **3 APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 18 décembre 2023 modifié.
- **DIT** que la présente délibération annule et remplace la délibération DEL01_2024_02_12.

<u>ADOPTÉ</u>: à l'unanimité des présents le 18 décembre 2023 et présents ce jour ou ayant donné pouvoir.

PJ: PV du 18.12.2023.

Fait à Languidic, le 11 juillet 2024

Le Maire,

Laurent DUVAL